

chacun selon ses œuvres. Mais alors il devient certain qu'après la séparation du corps l'âme conservera la vie consciente, la mémoire, la personnalité en un mot, car sans elle toute récompense et tout châtement sont impossibles. En effet comment Dieu pourrait-il rendre à chacun selon ses œuvres si cette vie consciente ne persistait pas, si la personne humaine ne demeurerait pas la même ? Quelle responsabilité et quelle sanction peuvent exister si la conscience n'est plus là pour établir le lien moral entre la peine et la faute, entre le bonheur et la vertu ?

### § III. — PREUVE PSYCHOLOGIQUE

**Elle est tirée des tendances essentielles de nos facultés :**

il ne saurait y avoir disproportion entre les penchants innés d'un être et sa fin ; autrement son auteur aurait manqué de sagesse et de bonté. Or la mort va à l'encontre de nos tendances les plus naturelles et les plus impérieuses. L'intelligence humaine, avide de vérité, n'est jamais satisfaite ici-bas. L'imagination, éveillée par les parcelles de beauté qu'elle aperçoit éparées dans la Création, aspire à la Beauté infinie. La volonté, faite pour le bien, tend à la possession du Bien suprême et du bonheur parfait. Philosophes et poètes ont constaté à l'envi ces tendances essentielles, incompressibles de notre nature :

LAMARTINE : « Borné dans sa nature, infini dans ses vœux,

« L'homme est un dieu tombé qui se souvient

[des dieux ».

MONTESQUIEU : « Notre âme fuit les bornes ».

PASCAL : « L'homme est fait pour l'infinité ».

COUSIN : « Quoi qu'il fasse, quoi qu'il pense, l'homme pense à l'Infini, il aime l'Infini, il tend à l'Infini ».

Or c'est Dieu qui a mis en nous ce besoin insatiable du vrai, du bien, du beau, du bonheur, d'une vie immortelle. C'est Lui, qui en nous donnant notre nature, veut que nous recherchions ces grandes choses dans toutes nos opérations. Cette poursuite ne saurait être frustrée, car, si la mort nous détruisait tout entier, notre destinée serait manifestement inachevée. L'humanité aurait

le droit de reprocher à Dieu contradiction et cruauté dans son œuvre, parce que, après avoir créé une activité aux besoins infinis, il la comprimerait dans les limites étroites d'une vie trop souvent malheureuse et dont le terme dans ce cas serait le plus grand malheur.

Donc ou l'âme est immortelle ou Dieu n'est ni sage ni bon.

**Remarque :** cette survivance sera-t-elle sans fin ? — Le bonheur de la vie future ne se comprend qu'à la condition de durer toujours. S'il était accompagné même de la simple crainte d'en voir le terme, il perdrait tout son prix et se changerait en un tourment d'autant plus cruel que la perte serait plus grande et le terme plus proche. C'est ce que reconnaissait déjà Cicéron : *Si amitti vita beata potest, beata esse non potest* (1).

(1) Cicéras, *De finibus bonorum et malorum*.

## CHAPITRE III

### THÉOLOGIE RATIONNELLE OU THEODICÉE (\*)

Ce mot **Theodicée** (*θεός, δίκαιος*, justification de Dieu) a d'abord été employé par Leibniz, comme titre de l'ouvrage où il justifie la Providence des accusations que soulève contre elle le problème du mal. Ce mot est pris aujourd'hui dans un sens plus étendu pour exprimer cette partie de la métaphysique qui a Dieu pour objet.

(\*) PLATON, *Les lois*. — CICÉRON, *De natura deorum*. — SÉNÈQUE, *Questions naturelles*; *Épistole ad Lucilium*. — S. AUGUSTIN, *De civitate Dei*. — SALVIEN, *De Gubernatione Dei*. — S. ANSELME, *Proslogium seu fides quaerens intellectum*. — S. THOMAS, *Summa theologia* I P., Q. II à XXVI; *Summa contra gentiles*, L. I. — DESCARTES, *Discours de la Méthode*, IV<sup>e</sup> p.; *Méditations*, III<sup>e</sup>. — LEIBNIZ, *Essais de Théodicée*; *Correspondance avec Etkard*. — BOSSUET, *La connaissance de Dieu et de soi-même*; *Élévations*... IV<sup>e</sup> Scimbrine; *Discours sur l'histoire universelle*. — FÉNELON, *Traité de l'existence de Dieu*; *Lettres sur divers sujets de métaphysique et de religion*. — MALBRANCHE, *Entretiens sur la métaphysique*; *Méditations chrétiennes*. — CLARKE, *L'existence de Dieu*. — KANT, *Critique de la raison pure*; *Dialectique transcendantale*. — S. MILL, *Essais sur la Religion*. — SPENCER, *Les premiers principes*. — LOTZE, *Métaphysique*. — LEBENHAUS, *Esquisse d'une philosophie*. — SAISSET, *Essais de philosophie religieuse*. — J. SIMON, *La religion naturelle*. — LESSIUS, *De perfectionibus divinis*. — BORDIER, *Theologia naturalis*. — HORTHEM, *Institutiones theologiae*. — MENDIS, *Institutiones philosophiae scolasticae*, T. V. — PICCIRELLI, *De Deo disputationes metaphysicae*. — SCHRIFER, *Disputationes metaphysicae specialis*, T. II. — URABURU, *Institutiones philosophicae*, T. VII, VIII. — PALMERI, *Institutiones philosophicae*, T. III, *Pneumatologia*; *Theologia*. — CARO, *L'idée de Dieu*. — P. JANET, *La crise philosophique*; *Les causes finales*. — GRATRY, *La connaissance de Dieu*. — FRETTEL, *Éléments d'Alexandrie*. — KLEINEN, *La philosophie scolastique* DISS. IX. — MARÉ, *Essai sur le panthéisme*. — FAGON, *L'idée de Dieu d'après la raison et la science*. — PÉRONET, *Démonstration scientifique de l'existence de Dieu*. — MONSABÉ, *Conférences de Notre-Dame*, 1873. — L. PETERS, *Démonstration de l'existence de Dieu*, en tête du *Cours Épologétique* de W. DEVIÉRIERS (45<sup>e</sup> Ed.). — E. BLANC, *Traité de philosophie scolastique*, T. III. — J. DE MAISTRE, *Les soirées de Saint-Petersbourg*. — BOUILLIER, *Morale et progrès*. — LEOPARDI, *Œuvres*. — J. SÉLY, *Le pessimisme*. —

C'est la science rationnelle de Dieu. Dieu, c'est l'Être absolu et parfait, cause première de toutes choses. L'idée de Dieu comprend donc trois notions :

I. — **Existence absolue** : Dieu existe par soi, indépendamment de toute cause.

II. — **Essence parfaite** : Dieu comprend en soi la plénitude de l'être et de la perfection.

III. — **Causalité universelle** : il est la raison d'être et la cause première de tout le reste.

De là trois articles dans la Théologie rationnelle :

I. — **Existence de Dieu.**

II. — **Nature et attributs de Dieu.**

III. — **Rapports de Dieu et du monde.**

## ARTICLE I

### L'EXISTENCE DE DIEU

Kant classe les preuves de l'existence de Dieu d'après le **principe rationnel** qui leur sert de base :

J. LURBOCK, *Le bonheur de vivre*. — SCHOENFELDER, *Le Monde comme volonté et comme représentation*. — DE HARTMAN, *La Philosophie de l'Inconscient*. — CARO, *Le pessimisme au XIX<sup>e</sup> siècle*; *M. Littré et le Positivisme*. — HERBEL MALOCC, *La Vie vaut-elle la peine de vivre?* (Trad. J. Forbes). — JOURN, *Le pessimisme*. — A. NICOLAS, *Études philosophiques sur le Christianisme*, IV<sup>e</sup> P., L. I, ch. II. — CH. LÉVIGER, *Harmoties providentielles*. — E. FERRIERE, *La cause première d'après les données expérimentales*. — E. NAVILLE, *La physique moderne*. — HIRS, *Constitution de l'espace céleste*. — KATZMAN, *Étude de la cause finale et son importance au temps présent*. — E. RON, *Le sens de la vie*. — A. BENO, *La obra del Creador*. — J. GUBERT, *Les origines*. — DE BOGICIE, *Le Positivisme et la science expérimentale*. — I. CARBONNELLE, *Les confins de la science et de la philosophie*. — DEUILLE DE SAINT-PRIEST, *Apologie scientifique*. — OUVRIER, *Conférences théologiques*, 5, 6, 7, 8. — A. NICOLAS, *L'art de croire*. — SAINT-ÉLIE, *La cause première et l'ordre du monde*. — ALAUX, *Dieu et le monde*. — T. H. MARTIN, *Examen d'un problème de Théodicée*. — DE MARGERIE, *Theodicée*.

1°) Preuve **téléologique**, qui s'appuie sur le principe de **finalité**.

2°) Preuve **cosmologique** : principe de **causalité**.

3°) Preuve **ontologique** : principe d'**identité**.

C'est là une distinction arbitraire, car l'argument téléologique recourt au principe de causalité, aussi bien que l'argument cosmologique. Il est donc plus logique de classer les preuves de l'existence de Dieu d'après la nature du fait qui leur sert de point de départ. On distingue alors les preuves :

1°) **Physiques**, partant de quelque fait du monde extérieur.

2°) **Métaphysiques**, partant d'une conception de notre esprit.

3°) **Morales**, partant de quelque fait de la nature morale.

#### § A. — PREUVES PHYSIQUES

On peut considérer dans le monde extérieur :

I. — **Son existence contingente.**

II. — **Les mouvements ou changements** qui s'y produisent.

III. — **Les rapports des différentes parties** qui le composent.

De là trois preuves physiques.

#### 30. — LA CONTINGENCE DU MONDE

Le monde physique est composé de substances contingentes, c'est-à-dire qui existent de telle façon qu'elles auraient pu et pourraient aussi bien ne pas être qu'être. En effet, le monde contient une pluralité d'êtres distincts. Or aucun de ces êtres n'a, en lui-même, sa raison d'être et par conséquent n'existe par lui-même. Tous en effet sont relatifs les uns aux autres, car ils se conditionnent réciproquement. L'ensemble de ces êtres, qui constituent le monde, n'existe donc pas par lui-même ; le monde est donc contingent.

Or des êtres contingents supposent un Être qui soit par lui-même, c'est-à-dire un Être nécessaire. En effet, il est impossible qu'il n'y ait que des êtres contingents, car toute chose doit avoir sa raison d'être. Or le contingent est ce qui de soi est indifférent à exister ou à ne pas exister ; donc s'il existe, c'est qu'il a trouvé, en dehors de soi, la raison de son existence. Par conséquent, à moins d'aller à l'infini, ce qui répugne, il faut arriver, en dernière analyse, à l'Être qui soit de lui-même, à l'Être *A se*, dont l'essence même soit d'être, c'est-à-dire à l'Être nécessaire, à Dieu, car, comme dit Bossuet : « Qu'il y ait un moment où rien ne soit, éternellement rien ne sera ». (1)

#### 31. — LE MOUVEMENT DE LA MATIÈRE

C'est l'argument que Kant appelle **cosmologique** ; il est dû à Aristote (2) et a été développé par les Scolastiques.

Il y a du mouvement dans le monde matériel.

Or le mouvement suppose un premier moteur non mù. En effet, le mouvement ne peut appartenir essentiellement à la matière puisqu'elle est inerte de sa nature. Il lui vient donc d'un principe extérieur. Mais il ne peut lui venir d'une série infinie de causes secondes recevant l'une de l'autre le mouvement, car le *processus in infinitum* répugne. « Il faut bien enfin s'arrêter, comme dit Aristote, *ἄνεργον πρῶτον* ».

Donc le mouvement de la matière suppose un premier moteur (*πρῶτον κινῶν*) qui meut tout le reste, n'est mù par personne (*κινῶν ἀνεκίνητον*) et que nous appelons Dieu.

#### 32. — ARGUMENT DES CAUSES FINALES

A) **Exposé** : c'est celui que Kant nomme **téléologique** (*τελός*, fin). Il y a de l'ordre dans le monde.

(1) BOSSUET, *De la connaissance de Dieu...*, ch. iv, § 5.

(2) ARISTOTE, *Physic.* L. VIII, C. V. — S. THOMAS, *Summa theologiae*, I P, Q. II, art. III.

Or tout ordre suppose une intelligence ordonnatrice.

Donc l'ordre du monde suppose une intelligence ordonnatrice.

Cette preuve a été exposée par Socrate (*Mémorables*), Platon, Cicéron (*De Natura deorum*), Fénelon (*Traité de l'existence de Dieu*).

**Preuve de la majeure** : l'ordre est l'adaptation systématique des moyens à une fin. Or cette adaptation paraît dans les trois règnes de la nature. Dans le monde inorganique, la finalité est encore voilée, mais elle éclate dans le monde des vivants. Kant le reconnaît : « Une production organisée de la nature est celle dans laquelle tout est réciproquement fins et moyens. Si l'on considère les plantes et les animaux *vg.* dans les rapports des organes entre eux ou des fonctions avec les organes, etc, on est obligé de reconnaître une adaptation systématique des moyens à des fins ».

**Preuve de la mineure** : étant donné un système de moyens et de fins, la seule raison de cet effet est une cause intelligente. Dans un tel système, la fin, c'est-à-dire l'effet futur, détermine les moyens, c'est-à-dire les causes présentes. Il suppose donc une intelligence capable de prévision et de volonté (PSYCH. 188, 189).

B) **Critique** : cet argument est dit *preuve des causes finales* non pas parce qu'il s'appuie sur le principe de finalité : Tout a un but ; mais sur le *fait de l'ordre* qui existe dans le monde. Le principe sur lequel il repose c'est le principe de raison ou de causalité. Il s'agit en effet de conclure d'un certain effet, qui est l'organisation de la nature, à une cause ou raison suffisante de cet effet, laquelle ne peut être qu'une volonté intelligente. Mais cette preuve a soulevé une objection. Il faut convenir avec les Scolastiques et avec Kant qu'à elle seule cette preuve n'arrive pas à démontrer l'existence d'un Être unique, souverainement parfait et tout puissant. L'ordre du monde, en effet, n'étant pas infiniment parfait, une cause intelligente finie aurait pu le produire ou plusieurs intelligences finies s'entendre pour le réaliser. Cette preuve doit donc être complétée pour démontrer l'existence d'une Cause première, une et absolument indépendante.

Cette cause supposée ordonnatrice du monde est ou ordonnée par elle-même ou ordonnée par une autre. Si elle est ordonnée par elle-même, si elle l'est *per se*, elle est Dieu. Si elle l'est par

une autre, il faut supposer que cette autre l'est *per se*, c'est-à-dire est Dieu, ou reculer à l'infini, ce qui répugne.

Même raisonnement si on suppose le concours de plusieurs causes. Ou bien ces causes sont ordonnées *per se* ou par une autre cause. Si elles le sont *per se*, chacune d'elles est absolument indépendante et par conséquent absolument parfaite, ce qui répugne parce qu'il ne peut y avoir qu'un Être absolument parfait (39). Il faut donc qu'elles soient finalement soumises à une cause suprême qui est Dieu (4).

## § B. — PREUVES MÉTAPHYSIQUES

### 33. — LES VÉRITÉS ÉTERNELLES

Cette preuve est exposée par PLATON, saint AUGUSTIN, BOSSUET, FÉNELON, LEIBNIZ.

L'entendement a pour objet des vérités éternelles, nécessaires, immuables : *vg.* les premiers principes, les vérités mathématiques. Ces vérités supposent un sujet également immuable, éternel et nécessaire, dans l'intelligence duquel elles subsistent, puisqu'elles sont indépendantes de tous les temps et de tous les changements.

Donc il existe une Intelligence immuable, éternelle, nécessaire. (5)

(1) On peut encore rendre probant l'argument des causes finales, en démontrant que l'ordre de l'univers est produit *per ordinationem*. Or la puissance créatrice est un attribut propre à Dieu : donc Dieu existe. Cf. PALSON, *Institutiones philosophicæ, Theologia*. Th. IV et XXXVIII.

(2) BOSSUET, *De la connaissance de Dieu*... ch. iv, § 5; ch. v, § 14. — FÉNELON, *Traité de l'existence et des attributs de Dieu*, II P.

## 34. — L'IDÉE DE PARFAIT

A) **Exposé** : on peut le résumer ainsi d'après Descartes (\*). J'ai l'idée de parfait. La présence de cette idée en moi est un effet qui exige une cause. Or elle ne peut me venir de moi-même, qui suis imparfait, ni des choses extérieures, car elles sont bornées comme moi. Il faut donc qu'elle me vienne d'un Être parfait, qui l'a mise en moi « comme la marque de l'ouvrier sur son ouvrage ».

B) **Critique** : on a contesté avec raison la valeur de cette preuve en disant que l'idée de parfait provenait du travail de l'intelligence sur les données de l'expérience (PSYCHOLOGIE 191, § B).

## 35. — PREUVE ONTOLOGIQUE

A) **Exposé** : SAINT ANSELME (1033-1109), archevêque de Cantorbéry, l'a exposée dans son *Proslogium seu fides quaerens intellectum* (2).

Elle est tirée de l'idée de l'Être parfait. L'idée de Dieu est celle de l'Être infiniment parfait ; or un tel être ne peut exister seulement dans la pensée (*in intellectu*), car plus parfait que lui serait l'être qui existerait et dans la pensée et dans la réalité, (*et in intellectu et in re*). Donc l'Être absolument parfait existe et dans l'idée et dans la réalité.

DESCARTES a fait sien cet argument : « Je voyais bien que, supposant un triangle, il fallait que ses trois angles fussent égaux à deux droits ; mais je ne voyais rien pour cela qui m'assurât qu'il y eût au monde aucun triangle : au lieu que revenant à examiner l'idée que j'avais d'un Être parfait, je trouvais que l'existence y

(\*) DESCARTES, *Discours de la méthode*, IV<sup>e</sup> P.

(2) S. ANSELME, *Proslogium*, C. II. — Cf. D. Scot., in I, D. II, Q. II, n. 23.

était comprise en même façon qu'il est compris en celle d'un triangle que ses trois angles sont égaux à deux droits ». (1)

LEIBNIZ (2) l'a exposée sous cette forme : l'Être parfait que je conçois est possible, car son idée ne renferme aucune contradiction ; or, s'il est possible, il existe, car l'existence est clairement contenue dans l'idée de souveraine perfection.

B) **Critique** : cette preuve a été attaquée par les SCOLASTIQUES, GASSENDI, KANT, etc. (3). Cette preuve confond l'ordre idéal avec l'ordre réel, la nécessité logique avec la nécessité actuelle des choses. L'attribut ne saurait être d'un autre ordre que le sujet. Or le sujet (*Dieu*) étant entièrement idéal, puisqu'il n'est qu'une conception de l'esprit, l'attribut (*existant*) ne peut être qu'idéal. Il semble en effet que, si d'une idée pure on peut bien tirer une autre idée, on n'en peut jamais déduire une chose, car une réalité concrète n'est pas contenue dans une conception abstraite.

## § C. — PREUVES MORALES

## 36. — LE CONSENTEMENT UNIVERSEL

Une croyance universelle, qui ne provient ni de l'illusion des sens, ni de l'influence des passions, ni des préjugés, ni de l'ignorance, ni de la superstition, ni de l'éducation, qui n'est pas une invention des législateurs, qui demeure invariable au milieu des intérêts les plus complexes, qui s'épure avec le progrès des sciences et de la civilisation, est une idée qui ne peut tirer son origine que de l'évidence même de la vérité. Autrement cette croyance n'aurait pas de raison suffisante (LOCKE, 427).

(1) DESCARTES, *Discours de la Méthode*, IV<sup>e</sup> P.; *Méditations*, V<sup>e</sup>.

(2) LEIBNIZ, *Méditations de cognitione, veritate et ideis*.

(3) DOMET DE VORLES, *L'argument de saint Anselme*, dans la Revue de Philosophie, Avril 1901, p. 285 et suiv.

Or telle est l'idée de l'existence de Dieu, attestée par le consentement universel des hommes.

Donc Dieu existe.

**Preuve de la majeure :** elle s'appuie sur le principe de raison. Il serait inexplicable qu'une croyance revêtue de tels caractères fût fautive, car ce serait un effet sans cause ; elle n'aurait pas sa raison d'être.

**Preuve de la mineure.** On peut alléguer le témoignage :

A) **Des anciens :** vg. Cicéron « Il n'y a pas de peuple assez sauvage pour ignorer qu'il y a un Dieu ». — PLUTARQUE : « On rencontre des villes sans murailles, sans lois, etc., mais une ville sans temples, sans religion, sans dieux, c'est ce qu'on n'a jamais vu. », etc., etc. (1)

B) **Des modernes.** Il peut se résumer dans celui de M. de Quatrefages qui atteste, après l'étude consciencieuse de toutes les races existantes, qu'aucune ne se rencontre sans croyance et qu'on pourrait définir l'homme, un animal religieux. « La religiosité est le caractère spécifique du genre humain ; l'athéisme est un phénomène tératologique (2) ». Cette croyance universelle, constatée par les historiens et les voyageurs, se retrouve dans les langues, dans les chants populaires, dans les poèmes, dans les lois, dans les monuments de toutes sortes.

Elle ne peut d'ailleurs provenir de :

1° **Illusion des sens,** incapables d'atteindre un pareil objet.

2° **Influence des passions,** intéressées à supprimer plutôt qu'à inventer Dieu.

3° **Préjugés,** qui varient avec les nations, les temps, les lieux ; or cette croyance est invariable.

4° **Ignorance,** car cette croyance est plus précise chez les peuples civilisés que chez les sauvages ; elle s'épure avec la civilisation.

5° **Crainte superstitieuse :** *Fecit primus in orbe deos esse timor* (Pétrone). — On comprend la crainte comme un effet, non comme une cause de cette croyance ; c'est un sophisme qui prend

(1) BREYSS, *De consensu generis humani in agnoscenda divinitate*.

(2) DE QUATREFAGES, *L'espèce humaine*, ch. xxxv.

l'effet pour la cause. Il faudrait plutôt renverser cette parole et dire : *Non deos sed atheos fecit esse timor*.

6° **Éducation :** variable avec les temps et les lieux, elle n'aurait pu imposer une notion aussi gênante et aussi générale.

7° **Invention des législateurs :** leur puissance n'eût pas réussi à faire accepter un dogme aussi contraire aux passions. Il faudrait montrer du reste quand et comment l'éducation et la législation ont inauguré cette croyance.

**Conclusion :** cette croyance a donc sa raison d'être dans la clarté même de l'existence de Dieu, qui s'impose à tous, du moins sous sa forme rudimentaire. Des peuplades se sont trompées grossièrement sur la nature de l'Être divin ; mais toutes ont admis l'existence de la Divinité, c'est-à-dire d'un Être suprême. Quand même il y aurait quelques tribus assez dégradées pour ignorer Dieu ou des individus assez dépravés pour le nier, cette exception n'infirmerait pas la règle : « C'est d'ailleurs une grande question, dit La Bruyère (1), s'il se trouve des athées, et quand il serait ainsi, cela prouve seulement qu'il y a des monstres ». Il faut convenir d'ailleurs que l'argument tiré du consentement universel prouve seulement l'existence d'un Être supérieur connu par le genre humain, mais non pas le Dieu infini, unique et simple enseigné par la Philosophie.

### 37. — LES FACULTÉS DE L'ÂME

Le cœur aspire à un Bien infini, comme le prouve l'inquiétude même de ses désirs, suivant la belle parole de saint Augustin : *Fecisti nos ad te, Deus, et irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in Te*.

L'existence de la raison humaine prouve la nécessité d'une Raison parfaite à l'origine des choses : « Quelle plus grande

(1) LA BRUYÈRE, *Les caractères...* : Des esprits forts. — PALMIERI, *Institutiones philosophicae, Theologia*, THES. VII. — NICOLAY, *Histoire des croyances*, etc.

absurdité, dit Montesquieu, qu'une fatalité aveugle qui aurait produit des êtres intelligents ! »

La *volonté libre* ne peut provenir de causes mécaniques qui sont déterminées, mais d'une Cause première libre.

Faire sortir la raison et la volonté d'une évolution de la matière et non pas d'une cause intelligente et libre, ce serait faire sortir le plus du moins, le supérieur de l'inférieur.

### 38. — LA LOI MORALE

Il existe une loi universelle, immuable, absolue qui s'impose d'une manière irrécusable à la conscience humaine pour lui prescrire le bien et lui interdire le mal. L'existence de cette loi est affirmée :

1<sup>o</sup> **Par la conscience individuelle**, qui se reconnaît obligée à certains devoirs, s'approuve et se réjouit quand elle y obéit, se condamne, quand elle y contrevient.

2<sup>o</sup> **Par la conscience universelle**, qui partout et toujours a reconnu une différence essentielle entre le bien et le mal (MORALE, 19). Voilà le fait voici l'interprétation.

Il n'y a pas de loi sans législateur, comme il n'y a pas de fait sans cause. Or cette loi morale, absolue en elle-même, immuable et universelle dans ses principes, ne peut avoir pour auteur qu'un Être supérieur à l'homme, un Être absolu et immuable comme elle. La seule raison possible d'une telle loi, c'est l'existence d'une Justice et d'une Sainteté parfaites, d'un Bien réel et vivant, qui s'impose avec une autorité souveraine à la nature humaine. Cet Être juste, saint, bon, c'est Dieu.

**Remarque** : c'est la seule preuve qui ait trouvé grâce devant la critique de Kant et encore ne l'admet-il qu'à titre de croyance, comme un postulat de la raison pratique.

## ARTICLE II

### NATURE ET ATTRIBUTS DE DIEU

Nous savons qu'il y a un Dieu ; mais pouvons-nous connaître sa nature ? Spencer et son école dite agnostique (à privatif, γινώσκω connaître) déclarent Dieu inconnaissable et prétendent qu'on n'en peut rien savoir. Sans doute la nature divine est incompréhensible à toute intelligence finie, par cela seul qu'elle est infinie. Mais elle n'est pas inconnaissable, car entre comprendre Dieu et le connaître, c'est-à-dire savoir *quelque chose* de sa nature, il y a une immense différence. Étudions donc les perfections ou attributs de Dieu (1).

### 39. — ATTRIBUTS MÉTAPHYSIQUES

Ce sont les perfections de Dieu considéré en lui-même, et indépendamment de toute relation avec le monde. Ils appartiennent à Dieu en tant qu'Être nécessaire et absolu et se déduisent *a priori* de cette notion d'Être absolu et nécessaire.

1. — **Infinité** : Dieu est l'Être de soi, *Eius a se*, l'Être absolu ; donc il est infini. En effet, d'où lui viendrait la limite ? non d'une volonté étrangère puisqu'il est de soi, c'est-à-dire indépendant ; — non de sa propre volonté, car il ne s'est pas produit lui-même, ce qui répugne ; — non de son essence, car cette essence étant l'Être ne rejette par elle-même aucune perfection, mais les renferme toutes.

(1) FÉNELON, *Traité de l'existence et des attributs de Dieu ; Lettres sur divers sujets de métaphysique et de religion*. — LESSIUS, *De perfectionibus divinis*. — PATRIBUS, *Institutiones philosophicae, Theologia*, ch. II et sq.

II. — **Unité** : deux êtres infiniment parfaits ou bien auraient même essence et alors se confondraient ; — ou bien auraient deux essences différentes et alors aucun des deux ne serait vraiment infini, car il manquerait à chacun la perfection qui les distingue l'un de l'autre.

III. — **Simplicité** : cet attribut exclut de Dieu toute composition. Dieu étant composé, ou les parties qui le composent seraient infinies, ce qui répugne ; ou bien chaque partie serait finie et l'infini résulterait de l'addition du fini au fini, ce qui répugne encore, car par là on n'obtient que l'indéfini (Psvca., 191, § A).

IV. — **Immutabilité** : changer, c'est perdre ou acquérir quelque chose ; or l'Être infini possédant toutes les perfections, n'en peut acquérir aucune. Il n'en peut non plus perdre aucune, car il cesserait d'être infini.

V. — **Éternité** : le temps prolongé indéfiniment dans le passé et l'avenir se réduit à une durée changeante et imparfaite. Or Dieu est immuable ; donc il est éternel. — De plus commencer et finir sont deux imperfections ; il faut donc éliminer de Dieu tout commencement et toute fin. Faire cela, c'est affirmer son éternité, que Boèce définit : *Interminabilis vitæ tota simul et perfecta possessio* (1).

VI. — **Immensité** : Dieu est présent tout entier dans tous les points de l'espace. En effet, être dans un lieu et non dans un autre, serait être borné, fini. Être dans tous les lieux, mais non pas tout entier dans chacun, serait être étendu et composé, par conséquent imparfait. Dieu est donc tout entier dans l'univers et dans chaque partie de l'univers. Bien plus Dieu est en dehors et au-dessus de l'espace. Avant l'espace réel, l'immensité existait dans son intégrité, car Dieu n'a pas commencé d'être là où le monde a été créé, puisqu'il est éternel. Il y était déjà, c'est-à-dire que Dieu est non seulement dans l'espace réel, mais dans l'espace imaginaire ou possible.

(1) Boèce, *De consolations*, L. III, pros. 2.

#### 40. — ATTRIBUTS MORAUX

Ce sont les perfections de Dieu considéré dans ses rapports avec le monde et qui Lui appartiennent spécialement comme Créateur de l'univers. Cette distinction entre les attributs moraux et métaphysiques est due aux Scolastiques. Les attributs métaphysiques constituent pour ainsi dire la substance divine ; les attributs moraux, sa personnalité.

On peut, avec Leibniz, ramener à trois les attributs moraux :

I. — **L'intelligence parfaite**, qui comprend l'**omniscience** et la **sagesse** infinie. Dieu se connaît non seulement lui-même, mais tout ce qui existe ou peut exister en dehors de lui.

II. — **L'activité parfaite**, qui comprend la **toute-puissance**. Cette toute-puissance est libre ; mais sans cette imperfection de la liberté humaine, qui peut choisir entre le bien et le mal ; mais aussi sans la détermination nécessaire de choisir le meilleur, comme le veut Leibniz. Dieu veut nécessairement le bien, mais il choisit entre plusieurs biens. Dieu n'est pas libre par rapport à Lui-même (*ad intra*), car étant infiniment parfait, il s'aime nécessairement infiniment ; mais il est libre par rapport à ses actes extérieurs (*ad extra*). C'est ainsi que Dieu a créé librement le monde et ce monde plutôt que tel autre.

III. — **L'amour parfait**, qui comprend la **bonté**, la **sainteté**, la **justice**, la **béatitude** infinies.

#### 41. — MÉTHODE POUR DÉTERMINER LES ATTRIBUTS DE DIEU

A) **Attributs métaphysiques** : ils se **déduisent a priori** de la notion d'Être absolu et nécessaire (39).

II. — **Attributs moraux** : ils **s'induisent a posteriori** des qualités que l'expérience nous montre dans les êtres créés. Cette



méthode a été appelée par les Scolastiques : méthode de *causalité*, d'*élimination* et de *transcendance* (1).

I. — **Via causalitatis** : après avoir examiné les œuvres de Dieu, la Création, on remonte des créatures à Dieu comme au principe de ce qu'elles ont de perfection, de réalité, de positif, d'être en un mot. C'est une méthode d'analogie fondée sur ce principe qu'une cause possède toute la perfection de ses effets, soit formellement, soit éminemment, car *Nemo dat quod non habet*.

II. — **Via remotionis** : puis on exclut absolument de Dieu toute limitation, toute négation, toute imperfection (2).

III. — **Via eminentiæ** : enfin on attribue à la nature divine tout ce qui est réel, positif substantiel, en un mot tout ce qui n'implique en soi aucune imperfection, tout ce qu'il est meilleur d'avoir que de ne pas avoir et on l'élève à l'infini.

### ARTICLE III

#### RAPPORTS DE DIEU ET DU MONDE

Trois questions restent à examiner :

- I. — **L'origine du monde.**
- II. — **Le gouvernement du monde.**
- III. — **La valeur du monde.**

(1) A. DE MORGAN, *Théodicée*, T. I, Ch IX.

(2) « Pour connaître la nature de Dieu autant que la mienne en était capable, je n'avais qu'à considérer, de toutes les choses dont je trouvais en moi quelque idée, si c'était perfection ou non de les posséder, et j'étais assuré qu'aucune de celles qui marquaient quelque imperfection n'était en lui, mais que toutes les autres y étaient... » DESCARTES, *Discours de la méthode*, IV<sup>e</sup> P.

### SECTION I<sup>re</sup>

#### ORIGINE DU MONDE

On peut ramener aux suivantes les solutions proposées :

- I. — **L'Atomisme** (DÉMOCRITE, ÉPICTÈTE, LUCRÈCE).
- II. — **Le Dualisme** (PLATON, ARISTOTE).
- III. — **Le Panthéisme** (STOÏCIENS, SPINOZA, FICHTE, SCHELLING).
- IV. — **Le Darwinisme** (LAMARCK, DARWIN) (1).
- V. — **L'Évolutionnisme** (SPENCER).
- VI. — **Le Créacionnisme** (PHILOSOPHES SPIRITUALISTES).

#### 42. — L'ATOMISME (2)

I. — **Exposé** : d'après DÉMOCRITE, ÉPICTÈTE, LUCRÈCE, la matière est composée d'atomes innombrables, immuables, éternels, insécables, durs et pesants, qui se meuvent dans le vide. Mais ÉPICTÈTE a complété Démocrite, en leur ajoutant une certaine spontanéité qui se traduit par le pouvoir de décliner de la ligne droite. Grâce à ce *clinamen* ils peuvent se rencontrer, se combiner et former par hasard tous les êtres. Il n'y a par conséquent ni Cause première intelligente, ni Providence. Les dieux sont relégués dans les *intermondes*. En outre il n'y a ni âme spirituelle, ni liberté, ni immortalité.

II. — **Critique** : A) C'est une hypothèse gratuite, car les atomes ne peuvent être ni infinis, ni éternels. En effet :

- 1<sup>o</sup>) Le nombre infini répugne (PSYCH., 491, § A.)
- 2<sup>o</sup>) D'où leur vient le mouvement? Il n'est pas essentiel au corps, puisque la nature est inerte. Il faut donc trouver un pre-

(1) Nous insistons particulièrement sur le *Darwinisme* et sur l'*Évolutionnisme* à cause de l'importance actuelle de ces systèmes.

(2) MAILLET, *Histoire de la philosophie atomistique*.